



NOM :

Prénom :

Coller photo

**Certificat d'aptitude professionnelle
Agent de Propreté et d'Hygiène**

LIVRET D'ÉVALUATION

CONFIDENTIEL

Années 20...../20.....

FICHE RECAPITULATIVE DES RESULTATS
DOCUMENT JURY

NOM : Prénom :	ETABLISSEMENT
---	----------------------

UNITES PROFESSIONNELLES			
			Note proposée arrondie au 0.5 pt supérieur
EP1 Techniques d'ENTRETIEN COURANT			
Epreuve EP1 / 20 / 140 /20
PSE	 / 20	
EP2 : techniques de REMISE EN ETAT			
	 / 100 /20
EP3 : techniques de BIONETTOYAGE			
	 / 100 /20

Date :

Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :

Épreuve EP1	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'ENTRETIEN COURANT
	CCF en ENTREPRISE / classe terminale CAP
	coefficient 7 (+ 1 pour Prévention Santé Environnement)

Objectifs de l'épreuve : Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- mettre en œuvre des opérations d'entretien courant manuelles et mécanisées,
- mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets,
- communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients.

Cette épreuve évalue également les compétences et connaissances de Prévention Santé Environnement.

CONTROLE EN COURS DE FORMATION

- Le contrôle en cours de formation prend appui sur une Période de Formation en Milieu Professionnel, au cours de laquelle le candidat met en œuvre des opérations d'entretien courant manuelles **et** mécanisées.

L'élève devra obligatoirement mettre en œuvre une technique mécanisée : à négocier avec le tuteur avant la PFMP.

CONSIGNE : tout nouveau lieu de PFMP devra faire l'objet d'un état des lieux de la part de l'enseignant et d'un diagnostic des compétences évaluables en collaboration avec le professionnel. A ce titre, il n'est pas possible de négocier les compétences à évaluer par téléphone. Un contact direct avec le professionnel permettra d'explicitier la grille d'évaluation et de négocier les activités qui seront évaluées.

Il est important de cibler les compétences qui ne peuvent être évaluées en centre de formation.

Cette négociation préalable sera formalisée sur la grille d'évaluation EP1 en cochant les activités appartenant aux compétences C5, C6 et C10.

- Cette période se déroule au cours de la **deuxième année**.

S'il y a plusieurs PFMP au cours de cette deuxième année, les enseignants choisiront la période la plus pertinente pour évaluer l'élève.

- L'évaluation est réalisée **par le tuteur**, elle porte sur **l'ensemble de la PFMP** :

Le tuteur aura été informé avant la PFMP des compétences à évaluer et des critères d'évaluation ; il disposera de la grille d'évaluation EP1.

- En fin de période, un bilan est réalisé **conjointement par le tuteur et un enseignant de l'enseignement professionnel**. Il donne lieu à une proposition de note.

Cette note restera confidentielle – ELLE NE DEVRA PAS ETRE COMMUNIQUEE A L'ELEVE

Académie de Nancy-Metz	FICHE D'EVALUATION CAP Agent de Propreté et d'Hygiène				SESSION 20....				
Nom et prénom du candidat :			Date de PFMP : du au						
Epreuve EP1 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'ENTRETIEN COURANT									
Compétences évaluées		Indicateurs d'évaluation*			TI	I	S	TS	Note
C1		Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles							
Sélectionner des informations utiles à son activité et identifier les personnes ressources		-Les informations utiles à la réalisation des activités sont repérées -Le stagiaire sait à qui s'adresser en cas de besoin							/1
C5		Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant							
<input type="checkbox"/> Réaliser un dépoussiérage manuel <input type="checkbox"/> Réaliser un lavage manuel des sols <input type="checkbox"/> Réaliser un lavage manuel des parois verticales et des surfaces vitrées <input type="checkbox"/> Réaliser un lavage manuel des surfaces horizontales et des équipements		- Les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie sont respectées - Le choix du matériel et des produits est adapté à la technique - Les protocoles, les modes opératoires sont appliqués - Les techniques et les gestes sont maîtrisés - La planification, le temps imparti sont respectés - Le résultat est conforme au travail prescrit							/6
C6		Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant							
<input type="checkbox"/> Réaliser un dépoussiérage mécanique <input type="checkbox"/> Réaliser une méthode spray et/ou un lustrage <input type="checkbox"/> Réaliser un nettoyage mécanisé		- Les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie sont respectées - Le choix du matériel et des produits est adapté à la technique - Les protocoles, les modes opératoires sont appliqués - Les techniques et l'utilisation du matériel mécanisé sont maîtrisées - La planification, le temps imparti sont respectés - Le résultat est conforme au travail prescrit							/6
C10		Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets							
<input type="checkbox"/> Collecter et entreposer les déchets issus de son activité et du lieu d'intervention <input type="checkbox"/> Trier et évacuer les déchets et les effluents issus de son activité		- Les déchets sont collectés et entreposés conformément aux consignes - Les déchets sont triés et/ou évacués conformément aux consignes							/4
C12		Communiquer avec des partenaires internes, les usagers, les clients							
Adopter une posture professionnelle		- L'image de marque de l'entreprise est valorisée (langage, tenue professionnelle...) - L'attitude professionnelle notamment en matière de communication est adaptée aux usagers, aux clients, aux partenaires internes							/3
*TI : Très Insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très satisfaisant					TOTAL / 20				

Nom et cachet de l'entreprise :	Nom et fonction du tuteur : Emargement	Nom du professeur : Emargement
	Observations éventuelles :	

Cette évaluation fait partie d'une épreuve d'examen, la note proposée ne doit pas être communiquée au candidat

Épreuve EP2	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE REMISE EN ETAT
	CCF en ETABLISSEMENT / classe terminale CAP
	coefficient 5

Objectifs de l'épreuve : Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- réaliser un état des lieux,
- organiser son activité,
- mettre en œuvre des opérations de remise en état,
- contrôler son activité,
- mobiliser des savoirs associés du domaine **S2 Technologies appliquées**

Evaluation pratique et orale		Durée : 3h20
Pratique : 3h	Oral : 20 min (10 min de préparation – 10 min d'entretien)	

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement, dans le cadre des activités **habituelles**. Elle donne lieu à une proposition de note.

Cette situation d'évaluation est organisée au cours de l'année de terminale, par les enseignants responsables des enseignements professionnels. La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans toute la mesure du possible.

☞ **EPREUVE PRATIQUE :**

A partir d'une situation professionnelle donnée*, il est demandé au candidat :

- de réaliser un état des lieux**
- d'organiser et de réaliser des opérations de remise en état***
- éventuellement d'aménager un espace en réponse à une demande
- de s'autocontrôler**** et de mettre en place si besoin des mesures correctives

**La situation professionnelle doit permettre de mettre en œuvre toutes les compétences évaluées, au travers d'activités professionnelles réalistes et cohérentes.*

***L'état des lieux peut être évalué à l'écrit : le support sera alors une fiche « type » utilisée dans le cadre habituel de la formation.*

****un classeur proposant des protocoles « simplifiés » de réalisation sera mis à disposition de l'élève pendant le CCF. Les élèves en seront informés mais seront incités à ne pas l'utiliser systématiquement. Il conviendra de valoriser les élèves qui n'y ont pas recours mais de ne pas pénaliser ceux qui s'en serviraient comme support.*

***** la compétence C11-1 sera évaluée par le biais d'un document relatif à la « qualité » à compléter par le candidat et qui sera joint au sujet (laissé au libre choix de l'équipe pédagogique)*

☞ **EPREUVE ORALE :**

A l'issue de la partie pratique, le candidat est évalué oralement sur les savoirs associés correspondant à la situation professionnelle support de l'activité.

Cet oral a pour but de vérifier les connaissances technologiques du candidat ainsi que son aptitude à les mobiliser dans la situation professionnelle donnée. Il pourra être amené à justifier ses choix et ses méthodes.

2 ou 3 questions, en lien avec la situation professionnelle, relatives au domaine S2 Technologies appliquées seront données, elles serviront de support à l'interrogation orale du candidat. Le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance des questions qui vont lui être posées et préparer des éléments de réponse.

Seule la prestation orale, d'une durée de 10 minutes, est évaluée. Elle représente 20% de la note finale.

*Le candidat ne sera pas interrogé pendant la partie pratique dans la mesure où le il doit bénéficier d'un temps de **préparation**. Les questions devront être **préparées** par les enseignants et soumises au candidat sur support **écrit**. L'épreuve orale ayant pour but de vérifier l'aptitude du candidat à mobiliser ses connaissances dans une situation professionnelle donnée, les questions préparées pourront être ajustées pendant la partie pratique en fonction des observations constatées.*

☞ L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation : voir documents à transmettre dans « **CONSIGNES GENERALES** ».

Académie de Nancy-Metz	FICHE D'EVALUATION CAP Agent de Propreté et d'Hygiène	SESSION 20....				
Nom et prénom du candidat :						
Epreuve EP2 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE REMISE EN ETAT						
Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation*	TI	I	S	TS	Note
C2 Réaliser un état des lieux et identifier les risques						
C 2-1 Réaliser un état des lieux	- L'état des lieux est précis et complet (salissures, dégradations et contraintes liées à l'environnement) - Les anomalies et/ou détériorations sont repérées et signalées à l'interlocuteur approprié					/2
C 2-2 Identifier les risques	- Les risques sont identifiés					/1
C3 Organiser son activité						
C 3-1 Ordonner les opérations	- L'ordre des opérations est pertinent (avec prise en compte des priorités, des contraintes, des temps de latence)					/1
C 3-2 Choisir les matériels, les accessoires, les consommables et les produits parmi les ressources disponibles	- Le choix du matériels, des accessoires, des consommables et des produits est correct - Les quantités de produit à utiliser sont adaptées à la surface à traiter (Eco-gestes)					/2
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail						
C 4-1 Installer et remettre en ordre les lieux, aménager un espace en réponse à une demande	- L'espace de travail est installé de façon rationnelle - Le lieu d'intervention est balisé - Le lieu d'intervention est remis en ordre conformément à l'état initial ou à la demande					/1
C7 Mettre en œuvre des opérations de remise en état						
<input type="checkbox"/> C 7-1 Réaliser un décapage, un lavage mécanisé de remise en état <input type="checkbox"/> C 7-2 Réaliser une protection de sol <input type="checkbox"/> C 7-3 Remettre en état un revêtement textile - Réaliser un détachage	- Les techniques sont maîtrisées (dosage, temps, mode opératoire, utilisation des matériels....) - Le temps imparti est respecté - Les consignes de sécurité (port des EPI, risque électrique et chimique....), d'ergonomie, et la mise en œuvre des éco-gestes sont respectées - Le résultat est conforme au travail prescrit					/7
C11 Contrôler son travail						
C 11-1 Apprécier la qualité de son travail	- L'attitude d'autocontrôle est permanente - Les documents « qualité » sont renseignés					/1
C 11- 2 Mettre en place des mesures correctives	- La remédiation proposée et/ou mise en œuvre est pertinente					/1
Mobiliser des connaissances						
Mobiliser des savoirs associés du domaine S2 Technologies appliquées						/4
*TI : Très Insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très satisfaisant						TOTAL / 20

Date :	Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :
	Observations éventuelles :

Épreuve EP3	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE BIONETTOYAGE
	CCF en établissement / classe terminale CAP
	coefficient 5

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :

- conduire un bio-nettoyage manuel ou mécanisé,
- réaliser des opérations de maintenance,
- communiquer avec les partenaires internes, les usagers ou les clients,
- mobiliser des savoirs associés des domaines **S1 Environnement professionnel et S3 Lutte contre les bio-contaminations**.

Evaluation pratique et écrite	Durée : 2h20 dont 20 min d'écrit
--------------------------------------	---

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement, dans le cadre des activités habituelles. Elle donne lieu à une proposition de note.

Cette situation d'évaluation est organisée au cours de l'année de terminale, par les enseignants responsables des enseignements professionnels. La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans toute la mesure du possible.

☛ EPREUVE PRATIQUE :

A partir d'une situation professionnelle* située **en zone à risques de contamination**, il est demandé au candidat :

- de réaliser un bio-nettoyage manuel ou mécanisé ;
- d'approvisionner en consommables la zone de travail ;
- de réaliser les opérations de maintenance préventive et si nécessaire corrective ;
- de renseigner les documents de traçabilité.

**La situation professionnelle doit permettre de mettre en œuvre toutes les compétences évaluées, au travers d'activités professionnelles réalistes et cohérentes.*

Le centre d'examen fournit au candidat le protocole ou la procédure à mettre en œuvre, les notices techniques des matériels et produits à disposition, le(les) document(s) de traçabilité...

☞ *La compétence C1-2 peut être évaluée par questionnaire oral pendant l'épreuve : décoder une étiquette de produit, un plan, une fiche de données sécurité, une notice de matériel, Cf « ressources » du référentiel*

Pour l'indicateur « compréhension des consignes » : le sujet peut proposer un document d'organisation à décoder afin d'effectuer la tâche demandée (planning, plan de nettoyage,), ce qui permettra d'évaluer la mise en œuvre effective de la compétence C1-2.

☞ *Certaines compétences peuvent être évaluées en demandant à l'élève de compléter des documents professionnels : C4-2 : renseigner une fiche de stock*

C12-2 : renseigner des documents d'exploitation : enregistrements, documents de traçabilité ...

☞ *La compétence C12-2 peut être évaluée à travers tout moyen de communication : écrit, oral, ...*

☛ EPREUVE ECRITE :

Cette épreuve comporte une évaluation écrite de 20 min. Les questions, en lien avec la situation professionnelle support de l'activité, portent sur les savoirs associés des domaines S1 Environnement professionnel et S3 Lutte contre les bio-contaminations.

Chaque élève se verra donc proposer un sujet écrit différent selon la situation professionnelle proposée et la technique évaluée.

☞ L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation : voir documents à transmettre dans les « CONSIGNES GENERALES ».

Nom et prénom du candidat :

Epreuve EP3 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE BIONETTOYAGE

Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation*	TI	I	S	TS	Note
C1 Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles						
C 1-2 Décoder des consignes orales et écrites, des documents d'organisation, des documents techniques	-Les consignes sont comprises -Les documents sont décodés de façon exacte					/2
C4 Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail						
C 4-2 Approvisionner en fournitures et consommables	-Les fournitures et consommables sont approvisionnés et/ou -La fiche de stock est correctement renseignée					/1
C8 Mettre en œuvre des opérations de bio-nettoyage						
C 8-1 Réaliser un bio-nettoyage manuel ou mécanisé	-Le choix des produits antimicrobiens et des matériels est correct -Les protocoles et les procédures sont respectés (dosage, temps, utilisation des matériels,...) -La gestuelle et les techniques sont maîtrisées -Les règles d'hygiène sont respectées (tenue adaptée à la zone à risques, lavage antiseptique des mains,) -L'attitude est rigoureuse et adaptée aux enjeux d'une zone à risques -Les règles de sécurité, d'ergonomie et les éco-gestes sont respectés -Les circuits d'évacuation des déchets sont respectés -Le temps alloué est respecté					/9
C9 Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective						
C 9-1 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires C 9-2 Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et accessoires	- Le matériel est propre et rangé - Le matériel est en bon état de fonctionnement (la maintenance courante est effectuée si nécessaire)					/2
C12 Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients						
C 12-2 Produire, transmettre et recevoir un message, des informations (tout moyen et outils de communication)	- Les documents d'exploitation sont correctement renseignés et enregistrés - Les informations sont correctement transmises (réclamations, message, vocabulaire technique adapté,....)					/2
Mobiliser des connaissances						
Mobiliser des savoirs associés des domaines S1 et S3						/4

*TI : Très Insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très satisfaisant

TOTAL / 20

Date :	Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :
	Observations éventuelles :